



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

CSHBO

Adoption d'un budget déficitaire

MANIWAKI, LE 3 JUILLET 2013 – Le mercredi 26 juin 2013, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a adopté un budget déficitaire de 320 525 \$ pour 2013-2014.

Aux prises avec des compressions budgétaires importantes, la commission scolaire prévoit des dépenses de 45 466 428 \$ en 2013-2014, contre des revenus de 45 145 903 \$. Ceux-ci se décomposent de la façon suivante : revenus de fonctionnement (40 001 083 \$), revenus liés au service de dettes (2 641 163 \$) et revenus d'investissement (2 503 657 \$). Le taux de taxe scolaire sera uniforme sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire et s'établira à 0,2873 \$ par cent dollars d'évaluation.

Par ailleurs, les commissaires ont adopté une résolution nommant le nouveau directeur de l'établissement du Cœur de la Gatineau. Il s'agit de M. Yves St-Jacques, présentement à l'emploi du Service régional de la formation professionnelle. M. St-Jacques a déjà été directeur adjoint d'une école.

Dans le dossier du gazon synthétique à la Cité étudiante, pour le terrain de football, les commissaires ont eu des nouvelles encourageantes au sujet du financement. Développement économique Canada est disposé à accorder une aide financière et le montage financier bénéficie aussi de l'appui de partenaires locaux.

Les commissaires ont aussi adopté une résolution demandant au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de ne plus tenir d'épreuves ministérielles le vendredi précédant la tenue du Grand Défi Pierre Lavoie, ni le lundi suivant cette tenue. L'objectif de la résolution est de faire en sorte de ne pas nuire aux études des élèves qui participent à cet événement.

Enfin, les commissaires ont mandaté le directeur du service des ressources éducatives à se pencher sur la question des élèves qui sont domiciliés dans le Pontiac et qui étudient néanmoins en Ontario. Plusieurs dizaines d'élèves sont dans ce cas et ce phénomène représente des pertes importantes pour la commission scolaire.

Source : M. Charles Millar
Régisseur des services administratifs et aux communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca